

Ecrit par Echo du Mardi le 20 juillet 2020

Baignade en milieu naturel : la préfecture de Vaucluse appelle à la vigilance



Avec la saison estivale qui a débuté, les risques de noyades accidentelles sont plus que jamais d'actualité. Le préfet de Vaucluse appelle à la vigilance de tous en cas de baignade en milieu naturel. En cette période de fortes chaleurs, la préfecture rappelle la nécessité de respecter les consignes de sécurité aux abords d'un point d'eau et lors des baignades.

Par ailleurs, le plan de prévention des noyades, reconduit cette année par le gouvernement, vise à favoriser la pratique des activités aquatiques en toute sécurité. Il implique notamment le déploiement des dispositifs nationaux 'J'apprends à nager' et 'Aisance aquatique' afin de financer des cours de natation aux enfants âgés de 4 à 12 ans.

Dans le département, deux collectivités (Avignon et Vaison-la-Romaine), en partenariat avec la Direction départementale de la cohésion sociale, ont d'ores et déjà organisé pour cet été des leçons de natation

Ecrit par Echo du Mardi le 20 juillet 2020

gratuites. A Avignon notamment, le cercle des nageurs propose 8 cycles d'apprentissage de la natation qui bénéficieront à environ 80 enfants.

Qualité des eaux de baignade

Pour connaître la qualité des eaux de baignade, le ministère chargé de la santé propose un [site internet](#) recensant l'ensemble des sites en France. Par ailleurs, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse propose également son application 'Qualité rivière' qui permet de s'informer sur l'état écologique des cours d'eau et les poissons qui vivent dans les rivières, ainsi que d'accéder en temps réel aux données sur la qualité bactériologique des eaux de baignade. Pour cela, chaque année, plus de 5 millions d'analyses sont réalisées sur 1 600 points de surveillance dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse. Toutes ces données sont disponibles sur le site internet www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr et www.siecorse.eaurmc.fr.